



Conseil économique et social

Distr. : Générale
3 mars 2011

Français
Original : Anglais

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique

Soixante-septième session

Bangkok, 19-25 mai 2011

Point 3 h) de l'ordre du jour provisoire

**Examen des questions relatives à l'appareil subsidiaire
de la Commission, y compris les activités des institutions
régionales de la CESAP : Statistiques**

Rapport de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique

Note du secrétariat

Résumé

Le présent rapport rend compte de l'exécution du plan de travail de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) en 2010, ainsi que de la situation administrative et financière de l'Institut et présente son plan de travail pour 2011.

En 2010, l'Institut a contribué à l'obtention des réalisations escomptées du sous-programme Statistiques en développant les capacités statistiques des États membres et a facilité le réseautage entre les statisticiens à l'intérieur de la région et au-delà. Il a permis à 443 participants venus de 55 pays d'améliorer leurs connaissances et leurs compétences dans trois domaines clefs : a) la promotion et la production de données fiables et de qualité pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) ; b) la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 ; et c) le traitement, l'analyse et la diffusion des données. En 2010, l'Institut a célébré son 40ème anniversaire, soit quarante années pendant lesquelles il a aidé les pays en développement à développer leurs capacités en matière de statistiques officielles. Depuis qu'il a lancé son premier programme de formation en 1970, ses activités ont eu un impact dans 127 pays du monde. La célébration de son 40ème anniversaire a été pour l'Institut l'occasion de faire le point des réalisations obtenues et d'envisager son futur rôle, notamment à la lumière de la demande croissante de statistiques officielles permettant de mieux étayer les politiques et la prise de décisions grâce à l'utilisation de données factuelles.

Au cours de la période considérée, l'ISAP a continué à bénéficier largement de son installation au Japon. Le Gouvernement japonais a apporté la majeure partie des contributions en espèces et en nature, y compris un appui administratif et infrastructurel et des services d'expert. L'Agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA) a collaboré avec l'Institut à la réalisation d'une expérience de formation à distance utilisant le satellite de communication WINDS.

À sa sixième session, le Conseil d'administration a approuvé le plan de travail de l'Institut pour 2011. Afin de mieux répondre aux besoins de formation très divers des membres et membres associés et de renforcer l'assise financière de l'Institut, le Conseil a

recommandé que celui-ci poursuive ses partenariats et autres formes de collaboration avec les bureaux de statistique nationaux (BSN), les organismes des Nations Unies, les organisations internationales et les instituts nationaux et régionaux de formation, ainsi qu'avec les États membres sollicités.

Le Conseil a demandé à l'Institut de mettre à jour le plan actuel de mobilisation des ressources et de l'appliquer conformément aux dispositions de son plan stratégique pour les années universitaires 2010-2014 ; il a encouragé la mobilisation de ressources financières de diverses sources.

Le Conseil a prié le Directeur de l'ISAP d'établir une réponse de l'administration aux recommandations contenues dans l'avis d'expert de 2010 sur l'Institut, qu'il examinerait en février 2011.

Table des matières

	Page
I. Introduction.....	2
II. Bilan des activités au cours de la période considérée	2
III. Plan de travail pour l'année universitaire 2011	6
IV. Questions administratives et financières.....	8
V. Questions soumises à l'examen de la Commission	9
Annexes	
I. Liste des activités réalisées en 2010	11
II. Nombre de participants ayant suivi les cours de formation en 2010	13
III. Plan de travail pour l'année universitaire 2011	14
IV. Contributions reçues en 2010	16
V. État des comptes	17
IV. Rapport du Conseil d'administration sur sa sixième session	18

I. Introduction

1. Le présent rapport rend compte de la mise en œuvre du plan de travail de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) en 2010 ainsi que de sa situation administrative et financière, et présente son plan de travail pour 2011.

II. Bilan des activités au cours de la période considérée

2. L'Institut a adopté une méthode de gestion axée sur les résultats pour la planification, la budgétisation, le suivi et l'évaluation de ses prestations. Le présent rapport est conçu selon ce système et reflète les efforts faits par l'ISAP pour suivre et améliorer constamment sa performance en vue de satisfaire les besoins de formation de l'Asie et du Pacifique.

3. Au cours de la période considérée, l'Institut a achevé son programme de travail quinquennal élargi portant sur la période 1^{er} avril 2005-21 mars 2010 et a entamé l'exécution de son premier plan stratégique pour les cinq années suivantes. Le plan stratégique énonce le plan de travail quinquennal à long terme pour les années universitaires 2010-2014, lequel a été approuvé par le Conseil d'administration à sa cinquième session (novembre 2009) et par la Commission à sa soixante-sixième session (mai 2010).¹ Le plan de travail à long terme a été harmonisé avec le sous-programme 7 (Statistiques) de la CESAP pour la période biennale 2010-2011.²

4. Grâce à la formation systématique dispensée au cours des cinq dernières années, les fonctionnaires/statisticiens des gouvernements qui ont participé aux programmes de formation de l'ISAP ont pu contribuer avec succès à l'amélioration des statistiques officielles de leurs pays respectifs. Durant cette période, 2 636 participants au total (soit 37 % de plus que pendant la période quinquennale précédente où l'Institut avait accueilli 1 931 participants), venus de 94 pays, ont amélioré leurs connaissances et compétences dans d'importants domaines des statistiques officielles à l'appui de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et d'autres objectifs de développement convenus internationalement.

5. L'Institut a été en mesure d'obtenir les résultats suivants en 2010 :

a) Amélioration des connaissances et compétences de 443 fonctionnaires/statisticiens des gouvernements de 55 pays en développement :

- i) Les participants ont estimé que les connaissances et l'expérience qu'ils avaient acquises grâce aux programmes de l'Institut s'étaient révélées très utiles. Ces programmes mettaient l'accent sur le développement des compétences et l'amélioration des connaissances des stagiaires en ce qui concerne les normes, méthodes et cadres de travail agréés internationalement et utilisés pour les statistiques officielles dans les domaines ci-après :
 - la promotion et la production de données fiables et de qualité pour suivre les progrès accomplis dans la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement ;
 - la mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) 1993/2008 ;
 - le traitement, l'analyse et la diffusion des données.
- ii) L'Institut a organisé 21 cours de formation, ateliers et séminaires, dont quatre stages ISAP-Agence japonaise de coopération internationale (JICA) dans le cadre du programme de la zone métropolitaine de Tokyo, quatre stages de courte durée, également dans la zone métropolitaine de Tokyo, huit

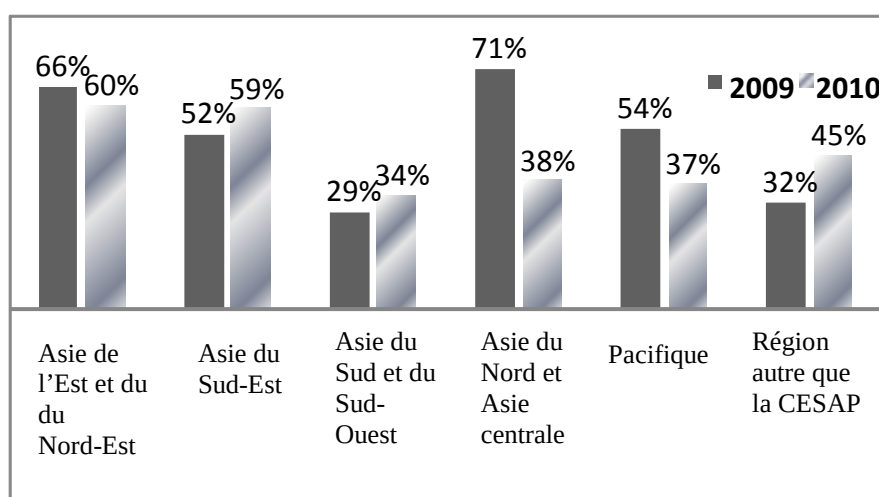
¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2010, Supplément No. 19 (E/2010/39-E/ESCAP/66/27) par. 154.

² Documents officiels de l'Assemblée générale, soixante-troisième session, Supplément No.6 (A/63/6/Rev.1) Chap. V, Programme 15, Sous-programme 7.

cours de formation hors site, quatre cours de formation à distance et la phase I du stage fondé sur la recherche. En outre, un stage de gestion a eu lieu dans le cadre du programme hors site.

- iii) Les participants venaient pour 93 % de 46 États membres de la CESAP, et pour 7 % (soit 33 participants) de 9 pays non membres de la CESAP.
- iv) Les stagiaires de sexe féminin représentaient 47 % de l'effectif total des participants au cours de la période considérée, le pourcentage de participation féminine étant toutefois variable d'une sous-région à l'autre (voir ci-dessous).

Figure. Pourcentage de participation féminine selon les sous-régions



- v) L'Institut a continué d'accorder une attention particulière à l'amélioration de la capacité statistique des pays les moins avancés, des pays en développement sans littoral et des pays insulaires en développement du Pacifique, ainsi que des pays du Programme spécial pour les économies d'Asie centrale (SPECA). Au cours de la période considérée, 143 participants aux stages de formation de l'ISAP (soit 32 % de l'ensemble des participants), venaient de ces pays.

b) *Amélioration du télé-apprentissage* : Durant la période considérée, l'ISAP-JICA a poursuivi la formation à distance de fonctionnaires des bureaux de statistique nationaux du Cambodge, de l'Inde, de la Mongolie, du Mozambique, de l'Ouzbékistan, des Philippines, de la République arabe syrienne, de la Thaïlande et du Vietnam. En outre, avec un solide appui du Gouvernement japonais l'ISAP a organisé, à titre expérimental, à l'intention des statisticiens du Bureau de statistique national thaïlandais, une formation à distance utilisant le satellite de communication à grande vitesse (WINDS) (satellite d'essai et de démonstration à ingénierie à large bande) de l'Agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA).³ Ces formations ont été très bien

³ L'Agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA) est une institution administrative indépendante ou une agence affiliée au Gouvernement japonais chargée de l'exploration et de la mise en valeur de l'espace. La JAXA a conclu un accord avec la CESAP sur la coopération en matière de prévention des catastrophes faisant appel au satellite de l'Agence.

accueillies et les participants ont confirmé qu'une formation à distance de courte durée convenait bien pour compléter les stages ISAP/JICA de la zone métropolitaine de Tokyo.

c) *Augmentation de l'effet multiplicateur de la formation de l'ISAP* : Après leur formation à l'ISAP, de nombreux participants ont à leur tour organisé une formation dans leurs bureaux nationaux respectifs afin de faire profiter leurs collègues de leur acquis. Au cours de la période considérée, certains d'entre eux ont amélioré leur aptitude à la formation en donnant des exposés ou en dispensant une formation pratique, sous la supervision de membres du corps enseignant de l'Institut, lors de stages de formation de l'ISAP portant sur des sujets particuliers.

d) *Amélioration des compétences des gestionnaires des bureaux de statistique nationaux* : Le retour d'information des hauts responsables qui ont participé pendant la période considérée au neuvième séminaire de gestion destiné aux Directeurs des bureaux de statistique nationaux de l'Asie et du Pacifique a indiqué que la majorité d'entre eux avaient acquis une connaissance approfondie des questions importantes et émergentes à prendre en compte pour créer la capacité institutionnelle nécessaire et renforcer leurs compétences de gestion. Le séminaire de gestion a été organisé en collaboration avec la Division de statistique de la CESAP, le Bureau régional pour l'Asie et le Pacifique du Fonds monétaire international (FMI), la Division de statistique de l'ONU et le Ministère des affaires intérieures et des communications du Gouvernement japonais.

e) *Amélioration de la coordination de la formation statistique dans la région* :

i) L'ISAP a renforcé son partenariat avec les bureaux de statistique nationaux, les instituts de formation des États membres et les institutions des Nations Unies et organisations internationales, ce qui lui a permis de répondre de manière plus efficace aux besoins divers des États membres et de créer un mécanisme de coordination des activités de formation dans la région, démarche qui avait été soutenue par le Comité de statistique de la CESAP à sa deuxième session, tenue en décembre 2010.

ii) Suivant en cela l'approche programmatique appliquée dans l'ensemble de la CESAP pour répondre aux priorités de développement des États membres, l'ISAP et la Division de statistique de la CESAP ont établi un programme-cadre intégré pour 2011-2013 assurant de fortes complémentarités entre leurs rôles respectifs dans l'édification de la capacité statistique de l'Asie et du Pacifique, l'objectif étant d'accroître l'impact général du programme.

f) *Avantages découlant de l'installation de l'ISAP au Japon* :

i) Au cours de la période considérée, le Gouvernement japonais a fourni la majeure partie de la contribution globale en espèces et en nature reçue par l'Institut, y compris un appui administratif et infrastructurel et des services d'experts. La JICA a attribué 73 bourses pour l'année universitaire 2010, contre 58 l'année précédente. Le Ministère japonais des affaires intérieures et des

communications a constitué un excellent milieu de formation pour les participants et le personnel de l'ISAP. Le système informatique, y compris le réseau local de l'ISAP, a été modernisé et étoffé grâce à un matériel de plus grande capacité et à de nouvelles versions des logiciels communément utilisés par les bureaux de statistique nationaux.

- ii) Les stages ISAP-JICA de la zone métropolitaine de Tokyo ont bénéficié de la participation de conseillers techniques du Bureau de statistique du Japon et d'autres organismes du Gouvernement hôte ainsi que d'instituts et universités japonais. Des voyages d'études et visites à différentes sections du Bureau et à des services des préfectures ont donné aux participants de précieuses occasions de se familiariser avec l'application de technologies avancées pour la gestion des activités statistiques.
- g) *Quarantième anniversaire de l'ISAP :*
 - i) L'ISAP a célébré son quarantième anniversaire par une série de manifestations conçues pour accroître sa visibilité, de manière à susciter un solide appui (y compris des contributions financières) de la part des États membres et organismes partenaires.
 - ii) Les célébrations du quarantième anniversaire et les manifestations qui les ont accompagnées ont rencontré un franc succès à en juger par les contributions reçues d'un grand nombre des partenaires de l'ISAP. À chaque étape, le Gouvernement hôte a apporté la plus forte contribution, qu'il s'agisse de logistique ou de programmes de fond.

III. Plan de travail pour l'année universitaire 2011

6. Le plan de travail proposé pour l'année universitaire⁴ 2011 (voir Annexe III) a été élaboré dans le contexte du projet de plan de travail quinquennal à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014 et est fondé sur le cadre stratégique de la CESAP pour 2010-2011. Il a été entériné par le Conseil d'administration à sa sixième session, tenue en décembre 2010 (voir Annexe VI).

7. Le plan est conçu pour permettre « le renforcement des capacités statistiques des pays en développement de l'Asie et du Pacifique afin de répondre aux besoins en statistiques et de faciliter ainsi la recherche de solutions propres à renforcer la prospérité économique, le progrès social et la durabilité environnementale » (voir STAT/SIAP/GC(6)/6/Rev.1); il doit également contribuer à la réalisation escomptée du Sous-programme 7 de la CESAP (« Statistiques »)² : d) « Renforcement des capacités des bureaux de statistique nationaux de la région de la CESAP à produire, analyser et diffuser des données conformément aux normes convenues internationalement et aux bonnes pratiques ». Le plan de travail pour l'année universitaire 2011 s'inscrit dans le plan de travail à long terme décrit ci-après.

⁴ L'année universitaire débute le 1^{er} avril et s'achève le 31 mars de l'année suivante.

8. Les résultats ci-dessus seront atteints par l'exécution des produits suivants : a) amélioration des connaissances et compétences des fonctionnaires/statisticiens des gouvernements et de leur aptitude à produire, gérer et utiliser des données en faisant appel aux technologies appropriées de l'information et de la communication ; b) amélioration de la formation à distance ; c) augmentation de l'effet multiplicateur de la formation dispensée par l'ISAP ; d) amélioration des compétences des gestionnaires de bureaux de statistique nationaux et e) meilleure coordination de la formation statistique dans la région.

9. Pour atteindre les résultats attendus du plan de travail proposé, l'Institut compte que les États membres reconnaîtront le rôle important de la formation dans l'édification et le renforcement de la capacité statistique nationale et continueront donc à souhaiter que leurs fonctionnaires bénéficient de la formation de l'ISAP ; il compte également qu'ils se sentiront parties prenantes du programme de formation de l'Institut. Reconnaisant les lacunes existantes et la nécessité d'y remédier d'urgence, le Comité de statistique, à sa deuxième session, tenue en décembre 2010, a confirmé sa détermination d'améliorer la capacité statistique dans la région et a demandé à la Commission de prendre des mesures en ce sens (voir E/ESCAP/67/12).

10. Le cadre de formation de l'Institut pour l'année universitaire 2011 comprend six différents types de programmes : a) des stages basés dans la zone métropolitaine de Tokyo comprenant des cours de formation ISAP-JICA et des stages de courte durée dispensés par l'ISAP, soit seul, soit en collaboration avec d'autres organisations ; b) un programme de formation hors site comprenant des stages régionaux/sous-régionaux et des stages nationaux ; c) un programme de formation fondé sur la recherche combinant formation à distance et formation en zone métropolitaine de Tokyo ; d) une formation à distance par le service JICA-Net et une formation en ligne organisée en collaboration avec la JAXA ; e) un programme à l'intention des responsables des bureaux de statistique nationaux ; et f) la création de partenariats pour la formation statistique.

11. On compte que des ressources suffisantes, notamment sous forme de contributions en espèces, seront mobilisées pour assurer l'exécution du plan de travail et permettre d'obtenir les résultats attendus. Les activités de l'ISAP devraient être financées par les sources ci-après :

- a) Contributions en espèces : sources
 - i) le Gouvernement hôte ;
 - ii) les autres membres et membres associés de la CESAP ;
 - iii) un projet FNUAP-CESAP du Fonds des Nations Unies pour la population ;
- b) Contributions en nature : sources
 - i) le Gouvernement hôte ;
 - ii) les autres membres et membres associés de la CESAP ;
 - iii) le FNUAP, d'autres institutions du système des Nations Unies et organisations internationales.

12. L'ISAP continuera à développer ses partenariats avec les organisations du système des Nations Unies et de l'extérieur, ainsi qu'avec les membres et membres associés de la CESAP pour faire en sorte d'atteindre les objectifs du plan de travail proposé. On compte qu'un grand nombre des activités de l'Institut

seront financées au titre de divers projets de renforcement des capacités et selon différentes modalités de financement, par exemple le programme ordinaire de coopération technique de la CESAP, le Compte de l'ONU pour le développement et les activités organisées en collaboration avec la Banque asiatique de développement et d'autres organisations internationales.

IV. Questions administratives et financières

13. Au cours de la période considérée, l'Institut s'est employé à répondre aux besoins de formation de la région tout en appliquant des principes d'économie et d'efficacité, de manière à maximaliser l'utilisation des ressources.

14. La viabilité de l'Institut dépendant pour beaucoup des contributions en espèces et en nature apportées par le Japon, pays hôte, l'ISAP a continué à encourager d'autres membres et membres associés de la CESAP à apporter leurs contributions financières de manière soutenue et à couvrir la participation de leurs fonctionnaires aux activités de l'Institut. Il a également continué à encourager d'autres organismes des Nations Unies et organisations internationales à mettre en œuvre des programmes d'intérêt commun et à organiser des activités de formation dans les locaux de l'ISAP. Pour l'année considérée, le montant total des contributions en espèces reçues du Gouvernement japonais et des autres membres et membres associés de la CESAP s'élevait au 31 décembre à 2 019 561,65 dollars E.U. On trouvera à l'Annexe IV l'indication détaillée des contributions en espèces reçues des États membres.

15. La contribution d'appui du Gouvernement japonais, qui s'élevait à 1 680 500 dollars, a continué à représenter l'essentiel des contributions totales en espèces. En dépit de réductions substantielles du montant total de l'aide publique au développement, le Gouvernement du pays hôte a maintenu en 2010 sa contribution en espèces au même niveau qu'en 2009.

16. En 2010, l'Azerbaïdjan a apporté sa première contribution à l'Institut. Six pays, l'Inde, l'Indonésie, les Philippines, la République de Corée, la Turquie et le Viet Nam ont accru leurs contributions annuelles en espèce à l'ISAP et le Gouvernement de la Fédération de Russie a promis une première contribution. Le détail des contributions de 2010 figure dans l'annexe IV.

17. S'agissant des contributions en nature, le Gouvernement de la République de Corée a apporté une assistance pour l'organisation de stages sous-régionaux par l'intermédiaire de son bureau de statistique national. Le Gouvernement de Hong Kong : Chine a fait de même. Les gouvernements de la République islamique d'Iran, de la République de Corée, du Tadjikistan et de Sri Lanka ont collaboré avec l'ISAP à l'organisation de stages nationaux. Le Gouvernement indien a détaché un conseiller technique pour les stages organisés dans la zone métropolitaine de Tokyo et la JICA a financé l'envoi d'un chargé de cours de l'ISAP pour dispenser un cours national au Tadjikistan.

18. Pendant la période considérée, l'ISAP a reçu des contributions en nature d'un certain nombre d'organisations internationales, dont la BASD, la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC),⁵ l'Organisation internationale du Travail (OIT), la CESAP, le FMI, la Banque mondiale, le Partenariat statistique au service du développement au XXI^e siècle

⁵ Le Centre de démographie d'Amérique latine et les Caraïbes (CELADE).

(PARIS21), la Division de statistique de l'ONU et l'Institut de statistique de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). La BASD a financé un stage régional de trois semaines dans la zone métropolitaine de Tokyo et un atelier consacré à l'examen du matériel didactique. Le FMI a mis à disposition trois conseillers techniques, deux pour deux stages de formation de deux mois organisés dans la zone métropolitaine de Tokyo et un troisième pour un séminaire de gestion. Il a également financé la participation au séminaire de gestion de huit participants de pays parmi les moins avancés. Dans le cadre d'un projet commun, FNUAP/CESAP, l'Institut a organisé trois stages de formation régionaux et un cours national auxquels ont assisté 75 participants de 26 pays. L'organisation d'un groupe d'experts, qui s'est tenu au siège de la CESAP, ainsi que la participation de quatre fonctionnaires de bureaux de statistique nationaux à un séminaire régional ont été financés grâce à un projet du Compte de l'ONU pour le développement sur les Objectifs du Millénaire pour le développement.

19. Pendant la période considérée, 43 conseillers techniques ont aidé l'Institut à dispenser son programme de formation. Parmi eux, 38 étaient mis à disposition par le pays hôte et les autres par d'autres États membres ainsi que par des institutions des Nations Unies et d'autres organisations internationales. Pour compléter le modeste effectif du corps enseignant de l'Institut, 12 consultants ont été recrutés pendant la période considérée aux fins des stages de la région métropolitaine de Tokyo et du programme hors site. Les États membres, institutions des Nations Unies et organisations internationales ayant mis à disposition un plus grand nombre de consultants, le nombre des personnes recrutées par l'Institut a été moins élevé en 2010 que les années précédentes.

20. Autre résultat important obtenu pendant la période considérée, le nombre des participations autofinancées aux stages de formation de l'Institut a augmenté: 133 fonctionnaires des gouvernements ont participé à des stages de formation financés par leur pays.

21. Le montant total des dépenses de l'Institut en 2010 (au 31 décembre 2010) s'est élevé à 2 599 500,51 dollars E.U. À la cinquième session du Conseil d'administration, le Directeur a promis que l'Institut ferait tout son possible grâce à des mesures d'économie pour limiter le déficit budgétaire de l'Institut. Toutefois, les mouvements des taux de change ont eu un effet sensible sur les dépenses de fonctionnement de l'Institut en 2010: l'appréciation du Yen japonais contre le dollar des États-Unis et la dépréciation du dollar face aux autres monnaies ont sensiblement contribué à creuser le déficit, en particulier pour les dépenses de personnel.

V. Questions soumises à l'examen de la Commission

22. Ayant à l'esprit les décisions et recommandations du Comité de statistique de la CESAP à sa deuxième session et du Conseil d'administration de l'Institut à sa sixième session, la Commission voudra peut-être présenter ses directives et recommandations sur les initiatives et stratégies mises en œuvre pour répondre aux besoins divers de la région s'agissant d'institutionnaliser un système efficace de création de capacités de formation à l'échelon national.

23. La Commission voudra peut-être aussi examiner les aspects financiers et administratifs du fonctionnement de l'Institut, se prononcer à leur sujet et intervenir notamment sur les points suivants :

- a) Rappelant sa résolution 65/2, encourager les États membres et membres associés à apporter des contributions en espèces ou à augmenter leurs contributions à l'Institut ;
- b) Encourager les États membres et membres associés et les organisations internationales à apporter une contribution en nature ou à accroître leur contribution, et notamment à cofinancer des activités de formation et à fournir les services de conseillers techniques ;
- c) Promouvoir les participations autofinancées au programme de formation de l'ISAP et encourager les bureaux de pays des institutions des Nations Unies et organisations internationales à financer la participation de fonctionnaires des gouvernements aux stages de l'Institut ;
- d) Encourager les institutions des Nations Unies et organisations internationales à apporter des contributions volontaires en espèces et à coopérer avec l'ISAP à l'exécution de projets d'intérêt commun ;
- e) Formuler des directives sur l'élaboration d'une stratégie financière rationnelle et d'un plan de mobilisation des ressources afin d'assurer la stabilité financière et la viabilité de l'Institut.

Annexe I.

Liste des activités réalisées en 2010

Cours de formation de la zone métropolitaine de Tokyo

Cours de formation ISAP- JICA de la zone métropolitaine de Tokyo

- Cours de formation modulaire de groupe d'une durée de six mois sur les statistiques officielles fondamentales (5 octobre 2009-19 mars 2010)
- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'utilisation des TIC pour la gestion de l'information et les applications apparentées aux fins des statistiques officielles (10 mai-9 juillet)
- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des statistiques officielles (20 juillet-17 septembre)
- Cours de formation zonal d'une durée de deux mois sur les statistiques économiques intégrées, y compris le SCN pour les pays d'Asie centrale (26 juillet-24 septembre)

Cours de formation à court terme de la zone métropolitaine de Tokyo

- Atelier de formation BAsD-ISAP- sur l'analyse, l'interprétation et la diffusion des statistiques officielles (5-23 avril)
- Cours de formation régional sur la ventilation par sexe des données de recensement de la population et du logement (12-16 juillet).
- Cours/atelier régional de formation sur les stratégies de communication en prévision des recensements et de diffusion des données (12-15 octobre)
- Cours/atelier régional de formation sur l'analyse des données de recensement de population à l'aide du système REDATAM (8-12 novembre)

Programme hors site

- Cours national sur les principes des bases de données statistiques (30 janvier-3 février. Téhéran)
- Cours national sur la comptabilité nationale (17-18 mai, Daejeon (République de Corée))
- Séminaire de suivi sur le recensement de population du Tadjikistan (17-23 juin, Douchanbé)
- Groupe d'experts sur les priorités, stratégies et conceptions de la formation statistique portant sur les indicateurs de suivi de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement (22-24 juin, Bangkok)
- Atelier sous-régional de formation de la CESAP sur la diffusion et la communication des statistiques des Objectifs du Millénaire pour le développement en vue de leur utilisation efficace dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions (18-20 octobre, Daejeon, République de Corée)
- Cours sous-régional sur la mesure et l'amélioration de la qualité des enquêtes (Hong Kong (Chine), 18-22 octobre)
- Cours national sur les stratégies de communication en prévision des recensements et la diffusion des données (6-8 décembre, Colombo)

Séminaires/ateliers à l'intention des responsables

- Neuvième séminaire de gestion à l'intention des responsables des bureaux de statistique nationaux d'Asie et du Pacifique (31 août-2 septembre, Tokyo)

Formation à distance

- Cours ISAP- JICA de formation à distance: introduction au logiciel STATA (19 avril)
- Cours ISAP- JICA de formation à distance: introduction au Système de comptabilité nationale (SCN) (7 juillet)
- Cours ISAP- JICA de formation à distance: introduction au logiciel STATA (25 octobre)
- Cours ISAP- JICA de formation en ligne sur la méthodologie des enquêtes à l'intention du Bureau de statistique national en Thaïlande (5 octobre)
- Premier cours régional fondé sur la recherche (Phase I) (4 octobre-26 novembre)

Annexe II.

Nombre de participants ayant suivi les cours de formation en 2010

Sous-région	Total	Hommes	Femmes
<i>Région de la CESAP</i>	410	215	195
Asie de l'Est et du Nord-Est	91	36	55
Asie du Sud-Est	116	47	69
Asie du Sud et du Sud-Ouest	134	89	45
Asie du Nord et Asie centrale	42	26	16
Pacifique	27	17	10
<i>Région hors CESAP</i>	33	18	15
Total	443	233	210
Cours de la région métropolitaine de Tokyo			
Région de la CESAP	125	67	58
Asie de l'Est et du Nord-Est	8	1	7
Asie du Sud-Est	36	14	22
Asie du Sud et du Sud-Ouest	43	32	11
Asie du Nord et Asie centrale	16	8	8
Pacifique	22	12	10
Région hors CESAP	14	10	4
Sous-total	139	77	62
Programme hors site			
Région de la CESAP	204	113	91
Asie de l'Est et du Nord-Est	72	34	38
Asie du Sud-Est	36	20	16
Asie du Sud et du Sud-Ouest	67	38	29
Asie du Nord et Asie centrale	24	16	8
Pacifique	5	5	0
Région hors CESAP	3	2	1
Sous-total	207	115	92
Formation à distance			
Région de la CESAP	81	35	46
Asie de l'Est et du Nord-Est	11	1	10
Asie du Sud-Est	44	13	31
Asie du Sud et du Sud-Ouest	24	19	5
Asie du Nord et Asie Centrale	2	2	0
Pacifique	0	0	0
Région hors CESAP	16	6	10
Sous-total	97	41	56
Total	443	233	210

Depuis sa création en 1970, l'ISAP a formé près de 12 100 fonctionnaires-statisticiens de 124 pays en développement, dont 58 pays de la région de la CESAP et a contribué aux réalisations escomptées au titre du sous-programme 7 : Statistiques, de la CESAP.

Annexe III.

Plan de travail pour l'année universitaire 2011

Cours de formation de la zone métropolitaine de Tokyo

Cours de formation ISAP-JICA de la zone métropolitaine de Tokyo

- Cours de formation de groupe d'une durée de quatre mois sur la production et le développement des statistiques officielles à l'appui du développement national, y compris la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement
- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'utilisation des TIC pour la gestion de l'information et les applications apparentées aux fins des statistiques officielles
- Cours de formation de groupe d'une durée de deux mois sur l'analyse, l'interprétation et l'utilisation des statistiques officielles
- Cours de formation zonal d'une durée de deux mois sur les statistiques économiques intégrées, y compris le Système de comptabilité nationale (SCN) pour les pays d'Asie centrale

Cours de formation de courte durée de la zone métropolitaine de Tokyo

- Cours de formation régional sur l'analyse sexospécifique des données des recensements de la population et du logement
- Cours de formation régional sur la diffusion et l'utilisation des résultats des recensements de la population et du logement prenant en compte les sexospécificités
- Deuxième atelier régional axé sur la recherche
- Atelier FMI/ISAP sur l'application du Système de comptabilité nationale (SCN) et du Programme de comparaison internationale (PCI).
- Atelier sur l'obtention de l'information statistique nécessaire pour l'analyse des politiques
- Atelier de 3 à 5 jours sur les nouveaux domaines dans lesquels les bureaux de statistique nationaux ont besoin d'améliorer leurs compétences.

Programme hors site

- Stages sous-régionaux de formation sur l'analyse des données des recensements de la population et du logement centrée sur les Objectifs du Millénaire pour le développement
- Atelier sur l'établissement de partenariats pour la formation statistique en Asie et dans le Pacifique
- Dixième séminaire de gestion à l'intention des responsables des bureaux de statistique nationaux d'Asie et du Pacifique
- Ateliers sous-régionaux pour le développement des capacités des producteurs et utilisateurs de données à produire et utiliser des indicateurs liés aux Objectifs du Millénaire pour le développement
- Ateliers sous-régionaux sur le SCN de 2008
- Atelier de formation national sur le SCN de 2008
- Atelier sous-régional sur l'analyse des données des recensements de la population et du logement centrée sur les Objectifs du Millénaire pour le développement (Mongolie)
- Atelier sous-régional sur la diffusion et l'utilisation des données de recensement de la population et du logement (Fidji)

- Atelier sous-régional sur l'analyse sexospécifique des données de recensement de la population et du logement.

Formation à distance

- Formation en ligne ISAP/JAXA à l'intention du Bureau de statistique national de Mongolie sur les méthodes d'enquête
- Cours ISAP-JICA de formation à distance

Annexe IV.

Contributions reçues en 2010

Appui institutionnel (contribution conjointe) :

Fonds reçus au 31 décembre 2010

(en dollars des Etats-Unis)

Pays/zone	Montant
Azerbaïdjan	2 000,00
Bhoutan	2 000,00 ^a
Brunei Darussalam	15 000,00
Chine	40 000,00
Fidji	4 982,00
Inde	25 000,00
Indonésie	20 000,00
Iran (République islamique d')	12 135,10 ^b
Japon	1 680 500,00
Macao (Chine)	18 000,00
Malaisie	20 000,00
Maldives	-
Mongolie	15 000,00 ^c
Myanmar	1 910,14 ^d
Pakistan	14 848,76 ^e
Philippines	29 753,65 ^f
République de Corée	49 982,00
République démocratique populaire lao	-
Samoa	1 950,00 ^g
Singapour	15 000,00
Sri Lanka	10 000,00
Thaïlande	20 000,00
Tonga	1 500,00
Turquie	15 000,00
Viet Nam	5 000,00
Total	2 019 561,65

^a Le Bhoutan a versé 2 000 dollars en 2010 au titre de sa contribution annuelle pour 2006 et 2010.

^b La République islamique d'Iran a versé 12 135,10 dollars en 2010 au titre de sa contribution annuelle pour 2006.

^c La Mongolie a versé 15 000 dollars en 2010, correspondant à sa contribution annuelle pour 2010 (10 000 dollars) et au solde de sa contribution annuelle pour 2008 (5 000 dollars).

^d Le Myanmar a versé 1 910,14 dollars en 2010 au titre de sa contribution annuelle pour 2007 (948,05 dollars) et pour 2008 (962,09 dollars).

^e Le Pakistan a versé 14 848,76 dollars en 2010 au titre de sa contribution annuelle pour 2009.

^f Les Philippines ont versé 29 753,65 dollars en 2010 au titre de leur contribution annuelle pour 2009 (13 653,65 dollars) et 2010 (16 100 dollars).

^g Samoa a versé 1 950 dollars en 2010 au titre de sa contribution annuelle pour 2010 (975 dollars) et 2011 (975 dollars).

Annexe V.**État des comptes****Appui institutionnel au 31 décembre 2010**

(en dollars des États-Unis)

Donateur	Solde reporté au 31 Décembre 2009	Contributions (2010)	Dépenses (2010)	Intérêts perçus (2010)	Transferts de compte à compte^a	Solde au 31 décembre 2010
Appui institutionnel -contribution conjointe	3 359 979,12	2 019 561,65	2 457 485,31	61 805,77	0,00	2 983 61,23
Projets du Fonds des Nations Unies pour la population ^b	0,00	234 887,50	225 866,35	0,00	12 313,40	21 334,55
Total	3 359 979,12	2 019 561,65	2 457 485,31	61 805,77	0,00	2 983 861,23

a) Fonds inclus dans le solde de 2009, non reportés. Indication donnée ici uniquement aux fins de la présentation comptable biennale.

b) *Note:* Les fonds du projet du FNUAP ne peuvent être reportés pour l'année suivante

Annexe VI.

Rapport du Conseil d'administration sur sa sixième session

I. Questions découlant de la cinquième session du Conseil d'administration

1. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(6)/3 qui décrivait les mesures prises par l'ISAP en rapport avec les questions découlant de la cinquième session du Conseil d'administration concernant notamment a) les stratégies de renforcement des dispositions prises pour accroître les contributions en espèces et en nature ; b) le renforcement de la formation à distance et la mise à disposition de moyens de formation en ligne ; c) l'organisation d'activités de formation conjointes avec des établissements partenaires nationaux et des organisations internationales et d) les progrès réalisés dans la mise en œuvre d'une approche de la formation tendant à faire en sorte que les programmes de formation correspondent bien aux besoins des membres et membres associés.

2. Les représentants des membres ci-après du Conseil ont fait des déclarations: Australie, Japon et République de Corée.

3. Pour accroître l'efficacité de la formation dispensée par l'ISAP et la responsabilité des bureaux de statistique nationaux participants, un membre a souligné la nécessité de renforcer le système existant d'évaluation des participants et de faire parvenir leurs résultats aux responsables des bureaux nationaux concernés.

4. Le Conseil d'administration a exprimé sa préoccupation au sujet de la situation financière de l'Institut, qui avait subi les effets de l'appréciation continue du Yen japonais par rapport au dollar des États-Unis et de la dépréciation du dollar par rapport aux autres monnaies au cours des 27 mois écoulés. Il en était résulté une importante aggravation du déficit budgétaire malgré les mesures prises par l'Institut pour équilibrer ses dépenses et les recettes/contributions en espèces au cours des années écoulées.

5. Plusieurs membres du Conseil ont noté qu'il convenait d'encourager l'application du cadre de compétences essentielles dans les activités de l'ISAP et ont souligné la nécessité de prendre de nouvelles mesures pour renforcer l'utilisation effective de ce cadre.

II. Examen des progrès de la mise en œuvre de la résolution 65/2 de la Commission relative à la coopération technique régionale et au renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique

6. Le Conseil était saisi du document STAT/ISAP/GC(6)/4, qui avait été établi conformément à la résolution 65/2 de la Commission, afin de présenter un bilan des initiatives prises par l'Institut et des résultats obtenus pour obtenir un accroissement de l'appui financier apporté à l'Institut et développer chez les États membres un sentiment de responsabilité à l'égard de l'Institut.

7. Les représentants des membres et observateurs ci-après du Conseil ont fait des déclarations : Australie, Fédération de Russie, Japon, Inde, Kazakhstan, Mongolie, Samoa, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et Organisation internationale du Travail (OIT).

8. Le Conseil a apprécié le fait que le Gouvernement japonais faisait de son mieux pour maintenir le niveau actuel de sa contribution en espèces à l'Institut malgré une situation financière difficile. Rappelant le déséquilibre de la situation, dans laquelle le Japon versait la majeure partie des contributions en espèces (87,5 %), le Conseil a engagé les autres pays membres et membres associés à accroître leurs propres contributions en espèces.

9. Le Conseil a été informé que les membres et membres associés ci-après avaient augmenté leur contribution annuelle à l'Institut : Inde, Indonésie, Philippines, République de Corée et Turquie.

10. Le représentant du Japon a demandé aux États membres et membres associés de la CESAP et aux organisations internationales de faire davantage encore pour accroître leurs contributions financières à l'ISAP afin d'assurer la stabilité de son fonctionnement.

11. Une délégation s'est déclarée préoccupée par la situation financière de l'ISAP. Malgré des efforts constants pour accroître les contributions en espèces et mobiliser des ressources destinées à compléter l'apport de fonds institutionnels, l'ISAP avait, au cours des dernières années, utilisé les réserves en liquide qu'il avait accumulées pour couvrir l'excédent des dépenses sur les contributions en espèces.

12. Une délégation a suggéré que le Conseil rende obligatoire le versement de contributions en espèces par les États membres, notant que plusieurs d'entre eux avaient reçu une assistance régulière de l'ISAP mais n'avaient pas apporté de contributions.

13. Les représentants du Kazakhstan et de la Mongolie ont fait savoir au Conseil que leurs Gouvernements envisageaient d'apporter jusqu'à 10 000 dollars de contribution en 2011. La Fédération de Russie envisageait également la possibilité d'appuyer les activités de l'ISAP en 2011.

14. Le Conseil a fait observer que le contenu de la formation dispensée par l'ISAP pourrait être enrichi pour répondre aux besoins des systèmes de statistiques nationaux et non pas simplement des bureaux de statistique nationaux. Cela pourrait renforcer le sentiment de responsabilité des États membres et membres associés à l'égard de l'Institut et ainsi permettre d'obtenir des ressources financières accrues.

15. Un membre du Conseil a suggéré d'étudier des dispositions tendant à allouer à l'ISAP le montant des frais de gestion administrative associés à l'organisation d'activités de formation en collaboration avec d'autres institutions, ce qui constituerait un moyen d'accroître ses ressources financières.

16. Le Conseil a suggéré à l'ISAP de continuer à redoubler d'efforts pour diversifier sa base de financement, par exemple en développant son partenariat avec les gouvernements donateurs, les institutions des Nations Unies et organisations internationales, y compris les bureaux de pays des organisations

internationales, ou encore en augmentant le nombre des participations individuelles autofinancées ou en appliquant d'autres modes de mobilisation des ressources, ainsi qu'il était indiqué dans le plan stratégique de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014 (voir E/ESCAP/CST/INF/6).

17. Le Conseil a engagé le Directeur à formuler un plan financier et à le lui présenter pour examen lors de la prochaine réunion qu'il était proposé de tenir en février 2011, durant la quarante-deuxième session de la Commission de statistique de l'ONU.

18. S'agissant du quarantième anniversaire de l'ISAP, le Conseil a été informé que les manifestations organisées avaient aidé à faire connaître l'Institut et à accroître sa visibilité. La commémoration du quarantième anniversaire avait offert à l'Institut une occasion d'envisager son rôle futur, en particulier face aux demandes croissantes de statistiques officielles pour une prise de décisions fondée sur des données factuelles. Le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement du Japon, aux autres États membres et membres associés, au secrétariat de la CESAP, au Fonds monétaire international (FMI) et aux autres organisations internationales qui avaient apporté leur concours pour la célébration du quarantième anniversaire de l'Institut.

III. Rapport du Directeur de l'Institut

19. Le Conseil d'administration était saisi du rapport du Directeur de l'Institut (STAT/SIAP/GC(6)/5/Rev.1), dans lequel étaient présentés les principaux résultats obtenus, les nouvelles initiatives mises en œuvre, un résumé des activités menées par l'Institut pendant la période considérée, ainsi que les questions institutionnelles.

20. Le Directeur y soulignait les efforts faits par l'Institut pour suivre et améliorer constamment sa performance afin de répondre à la demande de formation en Asie et dans le Pacifique. Le rapport indiquait que les programmes de formation étaient induits par la demande et liés aux initiatives nationales et internationales de renforcement des capacités.

21. Le Conseil d'administration a noté que l'ISAP avait : a) commencé à utiliser le cadre de compétences essentielles pour élaborer et exécuter ses programmes de formation ; b) renforcé ses programmes de formation en tant qu'élément intégrant du sous-programme Statistiques de la CESAP ; et c) intensifié sa collaboration avec d'autres institutions des Nations Unies et organisations internationales.

22. Le Directeur soulignait que l'ISAP avait revu son programme de formation et commencé à dispenser plusieurs nouveaux cours destinés à répondre aux besoins des fonctionnaires et statisticiens des gouvernements et à leur permettre de produire et diffuser des données pour un suivi complet de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement. Cela assurerait l'accès aux données et renforcerait les compétences statistiques des producteurs et utilisateurs de données des ministères d'exécution et de la société civile. Au nombre des nouveaux cours ainsi organisés figuraient le cours de formation de groupe ISAP-JICA de 4 mois de la zone métropolitaine de Tokyo sur la production et le développement des statistiques officielles à l'appui du développement national, y compris la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, organisé à l'intention de statisticiens auxiliaires; l'atelier

Banque asiatique de développement (BAsD)-ISAP de trois semaines organisé pour des statisticiens de niveau intermédiaire; un atelier sous-régional de formation sur la communication et la diffusion des statistiques relatives à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement aux fins de leur utilisation efficace pour l'élaboration de politiques et la prise de décisions, organisé conjointement par le Bureau de statistique de la République de Corée, la Division de statistique et le Bureau sous-régional pour l'Asie de l'Est et du Nord-Est à l'intention de producteurs et utilisateurs de statistiques des organisations de la société civile; et les quatre cours de formation ISAP-FNUAP-Ministère de l'information et de la communication organisés pour les statisticiens participant aux activités de recensement de la population et du logement.

23. Le rapport présentait également un aperçu de la situation administrative et financière de l'Institut en 2010 (au 31 octobre), le détail des contributions en espèces reçues des États membres, y compris le pays hôte, ainsi que l'état des dépenses et le solde des comptes.

24. Les représentants des membres et observateurs ci-après du Conseil ont fait des déclarations: Australie, Japon, Inde, Nauru, Philippines, BAsD, OIT et FNUAP.

25. Le Conseil a noté avec satisfaction que le système d'ordinateur, y compris le réseau local (LAN) de l'Institut avait été modernisé et élargi par les soins du Gouvernement japonais et qu'il était maintenant doté de matériel de plus grande capacité et de nouveaux logiciels communément utilisés dans les bureaux de statistique nationaux.

26. Le représentant du Japon a relevé les importantes contributions apportées par la BAsD, le FNUAP, le FMI, l'OIT, l'UNESCO, la Banque mondiale, PARIS 21 et la Division de statistique de l'ONU pour les cours de formation organisés pendant la période considérée. Une délégation a fait observer que le thème des deux séminaires de gestion était particulièrement pertinent au niveau national et a indiqué qu'elle aimerait connaître l'avis des participants et organisations représentées quant au retentissement de ces séminaires sur la gestion statistique au niveau national. La même délégation a estimé qu'un séminaire sur le thème de l'obtention de données désagrégées relatives aux OMD qui mettrait l'accent sur l'inégalité, serait utile et opportun. Elle a noté enfin que l'Institut s'efforçait d'axer davantage sa gestion sur les résultats.

27. Un membre du Conseil s'est félicité de l'augmentation du nombre des participations autofinancées et cofinancées aux cours de l'Institut et a prié celui-ci de développer ses méthodes de formation, de diversifier le contenu de l'enseignement et d'utiliser au maximum la nouvelle infrastructure informatique pour répondre au mieux aux besoins de formation des États membres.

28. Le Conseil d'administration a estimé que l'ISAP devrait continuer à renforcer ses partenariats et sa collaboration avec les instituts nationaux et régionaux de formation existants. À cet effet, il a suggéré qu'à long terme l'Institut axe sa formation sur les problèmes émergents, en rapport avec le développement stratégique des systèmes statistiques nationaux de la région.

29. Le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance au Gouvernement japonais, qui avait maintenu son appui à l'Institut et avait apporté, par l'intermédiaire du Ministère des affaires intérieures et des communications,

une contribution de 1 680 500 dollars E.U. en espèces ainsi qu'une contribution en nature représentant l'équivalent de 1 229 085 dollars, et attribué par l'intermédiaire de la JICA, 71 bourses d'études pour les stages de formation de groupe organisés à Chiba (Japon). Le Conseil a également exprimé sa gratitude au Gouvernement hôte pour l'appui généreux apporté pour l'organisation, par l'intermédiaire de la JICA, de cours de formation à distance à l'intention des fonctionnaires des bureaux de statistique nationaux du Cambodge, de l'Inde, de la Mongolie, du Mozambique, de l'Ouzbékistan, des Philippines, de la Syrie, de la Thaïlande et du Viet Nam, et il a remercié la JAXA de l'aide dont elle avait fait bénéficier les fonctionnaires du Bureau de statistique national de Thaïlande.

30. Le Conseil d'administration a également remercié les pays membres et membres associés de la région qui avaient continué d'apporter des contributions en espèces et en nature, démontrant ainsi leur prise en charge des activités de l'Institut. Il a exprimé sa gratitude aux Gouvernements de l'Inde, de l'Indonésie, des Philippines, de la République de Corée et de la Turquie, qui avaient augmenté leurs contributions à l'Institut.

31. Le Conseil a remercié le FNUAP d'avoir apporté un appui au programme et financé quatre cours de formation sur la prise en compte des sexospécificités dans les recensements de la population et du logement.

32. Le Conseil d'administration a exprimé sa reconnaissance aux gouvernements et organismes ci-après : a) Les Gouvernements de l'Inde, de l'Indonésie, de Hong Kong (Chine), de Macao (Chine), de la République de Corée et de la Thaïlande, qui avaient accueilli des cours régionaux et sous-régionaux et avaient apporté un appui institutionnel par l'intermédiaire de leurs bureaux nationaux de statistique respectifs ; b) le Ministère des affaires intérieures et des communications du Japon et l'Organisation centrale de statistique de l'Inde, qui avaient détaché des experts pour le traitement de sujets particuliers à des cours et ateliers de formation de l'ISAP ; et c) d'autres organismes des Nations Unies et organisations régionales et internationales, en particulier la BASD, La Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)^a, le Centre des activités opérationnelles de la CESAP dans le Pacifique, l'OIT, le FMI, l'Institut de statistique de l'UNESCO, la Division de statistique de l'ONU, la Banque mondiale et PARIS 21, qui avaient collaboré avec l'Institut à l'exécution de ses activités de formation.

IV. Examen du plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2011

33. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(6)/6/Rev.1 contenant le plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2011. Le projet de plan de travail, qui portait sur la période 1er avril 2011-31 mars 2012, avait été élaboré dans le contexte du projet de plan de travail quinquennal à long terme de l'Institut pour les années universitaires 2010-2014, et compte tenu des orientations et priorités définies dans le cadre stratégique de la CESAP pour 2010-2011 et dans le projet de cadre stratégique pour 2012-2013, tel qu'approuvé par la Commission à sa soixante-sixième session.

^a Le Centre de démographie d'Amérique latine et des Caraïbes (CELADE).

34. Le Directeur a informé le Conseil que le plan de travail avait été conçu pour permettre d'obtenir les produits indiqués dans le plan de travail biennal pour les années universitaires 2010 et 2011, qui avait été approuvé par le Conseil à sa cinquième session en 2009, et pour contribuer à l'obtention des réalisations escomptées du sous-programme Statistiques de la CESAP.

35. Le Conseil a été informé également que les cours ISAP-JICA de la zone métropolitaine de Tokyo devaient être finalisés sur la base des lois et règlements applicables du Gouvernement japonais et en fonction des crédits alloués à l'Institut pour l'exercice budgétaire 2011 du Japon. De même, le plan relatif aux stages de courte durée de la zone métropolitaine de Tokyo, au programme hors site et aux cours de formation à distance serait finalisé conformément aux montants alloués à l'ISAP et aux organismes coopérants pour l'exercice budgétaire 2011.

36. Des représentants des membres et observateurs ci-après du Conseil ont fait des déclarations: Australie, Inde, Indonésie, Japon, Philippines, Samoa, Office statistique de l'Union européenne (EUROSTAT), Centre de recherches statistiques, économiques et sociales et de formation pour les pays islamiques (SESRI) et FNUAP.

37. Un membre du Conseil a noté que les volets tant recettes que dépenses du budget devaient être examinés de près et énoncés de façon détaillée. Les membres ont souligné en outre que le plan de travail reflétait les mesures prises pour limiter les coûts en réduisant la durée des cours. Le membre a également noté avec satisfaction que l'on s'employait à intégrer le cadre de compétences essentielles dans le programme et à en tenir compte pour définir le contenu des cours. Le débat sur ce point a fait ressortir la nécessité d'indiquer les coûts de chaque composante, y compris les frais généraux, de manière à assurer une meilleure utilisation des ressources existantes et à obtenir des participations là où les ressources faisaient défaut.

38. Une délégation représentant les Îles du Pacifique a relevé la différence de niveau de développement des systèmes statistiques de ces îles et indiqué qu'une formation de base en matière de statistiques officielles demeurerait nécessaire. Elle a souligné cependant que les cours de l'ISAP s'étaient révélés très utiles pour les pays du Pacifique et que l'Institut devrait continuer à les assurer.

39. Un membre du Conseil a suggéré que l'ISAP oriente son programme de manière plus efficace de la manière suivante: pour les pays disposant de moyens de formation, l'ISAP devrait organiser des cours pour « instructeurs » ou des cours avancés portant sur des sujets particuliers; pour les pays qui ne disposaient pas de moyens de formation développés ou qui se heurtaient à une pénurie de personnel statistique bien formé, il conviendrait que l'ISAP et la CESAP organisent des cours de formation de base sur les statistiques officielles.

40. Certaines délégations d'institutions spécialisées ont indiqué que leurs institutions souhaiteraient travailler en partenariat avec l'ISAP dans l'exercice de leurs fonctions.

41. Le représentant de la FAO a exprimé le souhait de son organisation d'entrer en partenariat avec l'ISAP pour définir l'élément formation pour l'Asie et le Pacifique de la stratégie mondiale d'amélioration des statistiques agricoles; le représentant de l'OIT a indiqué quant à lui que son organisation souhaiterait

travailler avec l'ISAP à l'élaboration de modules de formation pour l'établissement des indicateurs du travail décent.

42. Une délégation a informé le Conseil des programmes de formation mis au point par EUROSTAT et a exprimé le souhait de cette organisation de mettre à la disposition de l'ISAP son matériel didactique et d'autres ressources.

43. La délégation du SESRIC a signalé qu'elle allait entrer en partenariat avec l'ISAP pour la création de capacités statistiques dans les États membres que les deux organisations avaient en commun.

44. Plusieurs membres du Conseil et certaines délégations d'organisations internationales ont souligné qu'il était essentiel que l'ISAP collabore avec les instituts de formation des bureaux nationaux de statistique, les organismes des Nations Unies et autres organisations internationales pour mettre au point du matériel didactique, partager les services de conseillers techniques et organiser des cours de formation.

45. Le Conseil a approuvé le plan de travail pour l'année universitaire 2011. Il a conseillé à l'Institut de prendre en considération les préoccupations exprimées quant au contenu de la formation ainsi que les offres de collaboration reçues d'autres organisations internationales pour la mise en place d'activités de formation conjointes, et de mobiliser des ressources financières pour exécuter les activités prévues.

V. Questions découlant de l'évaluation externe de l'Institut

46. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(6)/INF/5 (« *Matters arising from the external evaluation of SIAP* »).

47. Un membre du Comité a noté qu'une évaluation était effectivement importante à ce stade critique de la vie de l'Institut, celui-ci ayant besoin d'une approche stratégique pour donner suite aux recommandations présentées et fixer la voie à suivre. L'intervenant a donc proposé que les instituts de formation entretiennent une étroite collaboration avec les organisations donatrices pour que l'Institut puisse répondre aux besoins de formation de la région tout en maintenant sa stabilité financière.

48. Plusieurs membres ont souligné la nécessité de consacrer plus de temps à l'examen des recommandations de l'Évaluateur. À l'issue d'un échange de vues en ligne, le Conseil a décidé de tenir une réunion informelle dans un délai assez bref – éventuellement au cours de la session de Commission de statistique de l'ONU qui devait avoir lieu en février 2011.

49. Le Conseil a prié le Directeur de l'Institut de rédiger et présenter, pour examen à la réunion qui devait se tenir parallèlement à la session de la Commission de statistique de l'ONU en février 2011, une réponse de l'administration aux recommandations présentées en 2010 par l'Évaluateur.

VI. Éléments d'information

A. Projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission

50. Le Conseil d'administration était saisi du document STAT/SIAP/GC(6)/7 contenant le projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission.

51. Ce rapport avait pour objectif de permettre à la Commission d'examiner la façon dont fonctionnait l'Institut sous la direction du Conseil d'administration et avec l'appui financier apporté par les États membres et les membres associés, notamment le Gouvernement hôte. Il devait lui permettre également de comprendre comment l'Institut aidait les États membres de la région à édifier leurs capacités statistiques avec la collaboration de la Division de statistique de la CESAP et d'autres institutions régionales. Le Conseil a examiné le projet de rapport et a recommandé que ses décisions y soient consignées par l'ISAP avant qu'il ne soit communiqué aux membres pour observations.

B. Projet de manuel sur le programme de formation fondé sur la recherche

52. Le Conseil d'administration était saisi du projet de manuel sur le programme de formation fondé sur la recherche STAT/SIAP/GC(6)/INF.4

53. Le Conseil a été informé que le manuel était conçu pour aider les stagiaires à entreprendre des travaux de recherche, à développer leur capacité à effectuer des recherches indépendantes en matière de statistiques officielles et à établir des rapports statistiques de qualité. Il avait été communiqué pour observations à un public plus large sur le site Web de l'Institut et avait été utilisé à titre expérimental comme guide pour le cours de formation fondé sur la recherche en 2010.

VII. Questions diverses

54. Les représentants des membres et observateurs ci-après du Conseil ont fait des déclarations : Australie, Fédération de Russie, Japon, République de Corée, Samoa et Thaïlande.

55. Une délégation a suggéré que le Conseil envisage de procéder à un élargissement du nombre de ses membres. Quelques autres délégations ont appuyé cette suggestion, estimant qu'elle pourrait aider à accroître le sentiment de responsabilité des États membres à l'égard de l'Institut.

56. Un membre du Conseil a exprimé sa préoccupation au sujet de cette proposition, dont les motifs et l'objectif n'étaient pas très clairs. Il a dit que dans la plupart des conseils d'administration, le nombre de membres était maintenu à un niveau aussi faible que possible afin de faciliter la prise de décisions. Il a fait remarquer qu'en fixant la dimension appropriée d'un conseil d'administration, il importait de tenir compte des facteurs facilitant la prise de décisions et non pas seulement des moyens d'encourager une active participation. Un autre membre du Conseil a souligné que seule la Commission était habilitée à prendre une décision sur la composition du Conseil. Il a donc été convenu qu'il était plus approprié de débattre de cette question à la Commission plutôt qu'au Conseil.

57. Un membre du Conseil a fait observer que la question de l'élargissement du Conseil d'administration exigerait du temps pour être examinée par toutes les parties concernées.

58. Le Conseil a pris note de la suggestion de la délégation tendant à augmenter le nombre des membres du Conseil.

59. Le Conseil d'administration a décidé de tenir sa septième session à Chiba (Japon) en décembre 2011.

VIII. Adoption du rapport

60. Le Conseil d'administration a adopté le présent rapport le 14 décembre 2010.

IX. Organisation

A. Ouverture de la session

61. La sixième session du Conseil d'administration de l'Institut de statistique pour l'Asie et le Pacifique (ISAP) s'est tenue à Bangkok les 13 et 14 décembre 2010.

62. Le représentant de la Chine a souhaité la bienvenue à tous les participants.

63. La Directrice de la Division de statistique de la CESAP a donné lecture d'un message liminaire de la Secrétaire exécutive de la Commission. Dans son message, la Secrétaire exécutive souhaitait la bienvenue aux participants et exprimait sa vive gratitude au Conseil d'administration pour les directives et conseils précieux qu'il a avait donnés à l'ISAP à sa cinquième session. Elle y décrivait le rôle important de l'ISAP et exprimait l'espoir que les observations et orientations formulées par le Conseil d'administration aideraient l'Institut à conserver sa pertinence, à se maintenir en situation de pointe et à évoluer de manière à satisfaire les besoins permanents et émergents des pays de la région de l'Asie et du Pacifique. Elle remerciait le Gouvernement du pays hôte, de ses contributions généreuses et précieuses à l'ISAP, et notamment des bourses de formation au Japon qui avaient été accordées par l'Agence japonaise de coopération internationale (JICA) au cours des quatre décennies d'existence de l'Institut. Elle exprimait sa vive appréciation au Bureau du Directeur général de la planification des politiques du Ministère japonais des affaires intérieures et des communications, qui avait apporté une aide substantielle sur le plan financier, administratif et infrastructurel et fourni les services d'experts pour les cours organisés dans la zone métropolitaine de Tokyo. La Secrétaire exécutive soulignait également l'intérêt de l'utilisation du satellite WINDS de l'Agence japonaise d'exploration spatiale (JAXA) pour la formation à distance organisée par l'Institut et remerciait le Ministère des affaires intérieures et des communications grâce auquel il avait été possible d'organiser en octobre 2010 une formation expérimentale à l'intention de statisticiens du Bureau national de statistique de Thaïlande en collaboration avec la JAXA. Elle demandait au Gouvernement japonais de poursuivre son appui, y compris ses contributions en espèces et en nature, et de le maintenir au même niveau afin de permettre à l'ISAP de s'acquitter avec succès de son mandat pendant les années suivantes.

64. La Secrétaire exécutive exprimait également sa reconnaissance aux pays membres et membres associés de la CESAP pour l'appui financier apporté à l'ISAP et soulignait la nécessité d'un accroissement de leurs contributions annuelles. Elle appréciait la concours apporté par les pays et par de nombreuses autres organisations internationales, en particulier le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), la Banque asiatique de développement (BAsD) et le Fonds monétaire international (FMI) pour la mise en œuvre du programme de formation de l'Institut et sollicitait la poursuite de cet appui pour l'exécution du programme proposé durant l'année universitaire 2011.

65. La Secrétaire exécutive priait les membres du Conseil d'administration d'examiner avec soin les questions qui leur étaient soumises et de formuler des recommandations et orientations appropriées.

66. Le représentant du Japon a remercié les membres et membres associés de la CESAP de leur participation au Conseil d'administration et a rendu hommage au Directeur et au personnel de l'Institut pour les efforts inlassables qu'ils avaient déployés dans la mise en œuvre du plan de travail de l'Institut au cours de la période considérée.

B. Participation

67. Ont participé à la session les représentants de huit des neuf membres nouvellement élus au Conseil d'administration : Australie, Chine, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, République de Corée et Thaïlande.

68. Étaient présents en qualité d'observateurs les représentants des membres et membres associés suivants : Cambodge, Fédération de Russie, Kazakhstan, Mongolie, Nauru, Philippines, Samoa, Sri Lanka, Turkménistan, Hong Kong (Chine) et Macao (Chine).

69. Des représentants des organismes des Nations Unies et des organisations intergouvernementales énumérées ci-après étaient également présents en qualité d'observateurs : Bureau régional pour l'Asie de l'Est et du Sud-Est du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM), Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), Bureau régional pour l'Asie de l'Est et le Pacifique du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), FAO, OIT, BAsD, EUROSTAT et SESRIC.

C. Élection du bureau

70. Le Conseil d'administration a élu le bureau ci-après par acclamation :

Président : M. Ismail bin Yusoff (Malaisie)

Vice-président : M. Shunsuke Kimura (Japon)

D. Ordre du jour

71. Le Conseil d'administration a adopté l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la session.

a) Déclarations liminaires

- b) Élection du bureau
 - c) Adoption de l'ordre du jour
 - 2. Questions découlant de la cinquième session du Conseil d'administration
 - 3. Examen des progrès de la mise en œuvre de la résolution 65/2 de la Commission sur la coopération technique régionale et le renforcement des capacités pour le développement statistique en Asie et dans le Pacifique
 - 4. Rapport du Directeur
 - a) Progrès de la mise en œuvre du plan de travail depuis la cinquième session du Conseil d'administration
 - b) Situation administrative et financière
 - 5. Examen du plan de travail de l'Institut pour l'année universitaire 2011.
 - 6. Questions découlant de l'évaluation externe de l'Institut
 - 7. Éléments d'information
 - a) Examen du projet de rapport annuel de l'Institut à la Commission.
 - b) Projet de manuel pour le programme de formation fondé sur la recherche
 - 8. Questions diverses.
 - 9. Adoption du rapport.
-